

Sommaire

Les 3èmes rencontres du RZH
p 1

Retour sur les ateliers p 2

Atelier 1 p 2

Atelier 3 p 2

Atelier 2 p 3

Atelier 4 p 4

Qu'avez-vous pensé de ces
rencontres p 4

Yoann Brizard
Cécilia Malraison

N°25
avril 2017



animé par le
Conservatoire
d'espaces naturels
Limousin

Réseau Zones Humides en Limousin Bulletin d'informations

Numéro SPECIAL
3^{es} RENCONTRES RZH
4 février 2017

Les 3^{es} rencontres du RZH : un retour positif !



Plus de 80 personnes étaient présentes à Saint-Bonnet-Briance (87)

A l'occasion de la Journée mondiale des zones humides, le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) du Limousin, animateur du Réseau Zones Humides (RZH), le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays Monts et Barrages et le Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne (SABV) ont organisé samedi 4 février 2017 à Saint-Bonnet-Briance (87) les troisièmes rencontres du Réseau Zones Humides.

Cette édition a rassemblé, malgré les conditions climatiques très peu appropriées, plus de 80 personnes investies dans la gestion des milieux humides ou souhaitant en connaître plus sur ces espaces particuliers.

La formule proposée, entre interventions en séance plénière et ateliers par groupes restreints, a été particulièrement appréciée. Les débats ont été riches d'échanges et les thématiques suffisamment variées pour convenir à un large panel d'acteurs (élus, naturalistes, agriculteurs et autres gestionnaires, scientifiques, grand public,...).

Une première synthèse des ateliers vous est présentée dans les pages intérieures.

Retour sur les ateliers

Atelier 1 : La connaissance naturaliste au service de l'aménagement des territoires

Un contexte réglementaire en mouvement

La prise en compte des éléments du patrimoine naturel (faune, flore, milieux naturels) figure dans des lois récentes : lois Grenelle 1 et 2 (2009 et 2010), loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) de 2015, loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, promulguée le 9 août 2016.

De la donnée naturaliste à l'aménagement du territoire

Avant d'échanger sur l'application locale des textes de loi, il était nécessaire de définir la donnée naturaliste : une espèce, un lieu, une date, informations sur son habitat et son comportement... Jérôme Roger (Société d'Etudes et de Protection des Oiseaux en Limousin) et Julien Jemin (Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin) ont précisé comment s'organise la gestion des observations naturalistes. La donnée qualitative (présence/absence d'une espèce) se différencie de la donnée quantitative (indications sur la densité des individus, les classes d'âges...). Cette dernière apporte une information sur la dynamique de population. Leur analyse permet la mise en place de liste rouge lorsque les tendances évolutives sont fortement à la baisse.

La trame verte et bleue

Les nouveaux concepts de l'aménagement du territoire visent une prise en compte de la biodiversité et des ressources naturelles par la conservation d'une perméabilité entre les milieux (connectivité, corridor : trame verte et bleue) et le maintien ou la restauration d'une mosaïque d'habitats. Pour chaque projet (gestion de bassin versant, plans locaux d'urbanisme...), il est nécessaire de travailler à la bonne échelle.

Connaître pour mieux gérer

Plus il y a une connaissance fine de la vie et des besoins des espèces (répartition, biologie...), plus les écologues peuvent faire des propositions visant à contenter un maximum d'acteurs d'un territoire.



Atelier 3 : Circuits courts, territoires et zones humides : d'après le texte de Julien Delier, Géographe à l'Université de Limoges

La discussion entre les participants consommateurs ou acteurs du monde agricole s'est très vite orientée vers les circuits courts agroalimentaires. Si les zones humides ont connu des périodes de déprise agricole du fait de leur faible compatibilité avec des pratiques culturales mécanisées, aujourd'hui, dans un contexte de raréfaction des terres et de sécheresses récurrentes, elles retrouvent de l'intérêt pour des productions qui sortent des schémas agricoles classiques.

Cependant, utiliser les zones humides demande une capacité d'adaptation, notamment vis-à-vis du temps nécessaire pour aboutir à un produit (animal) « fini », ou alors de choisir des races particulières dont la morphologie ne répond pas forcément aux demandes des filières classiques.

C'est à partir de ce constat qu'il est souvent préférable pour les éleveurs de commercialiser en circuits courts et de cibler des consommateurs sensibles aux pratiques qui préservent l'environnement et aux produits de qualité. Dans le cas présent, les pratiques préservent des zones humides ouvertes comme les tourbières et les prairies humides. L'authenticité de ces milieux est gage de qualité pour les produits.

Si le constat évoqué plus haut est bien partagé par l'ensemble des participants de l'atelier, c'est la manière de communiquer sur les produits qui est moins unanime.

Alors que certains pensent que la manière de communiquer réside dans la labellisation notamment géographique, d'autres voient dans les labels l'outil de communication de la grande distribution et pensent plutôt que le consommateur doit être placé au centre de la démarche et doit pouvoir informer les autres consommateurs de son expérience vis-à-vis du produit.

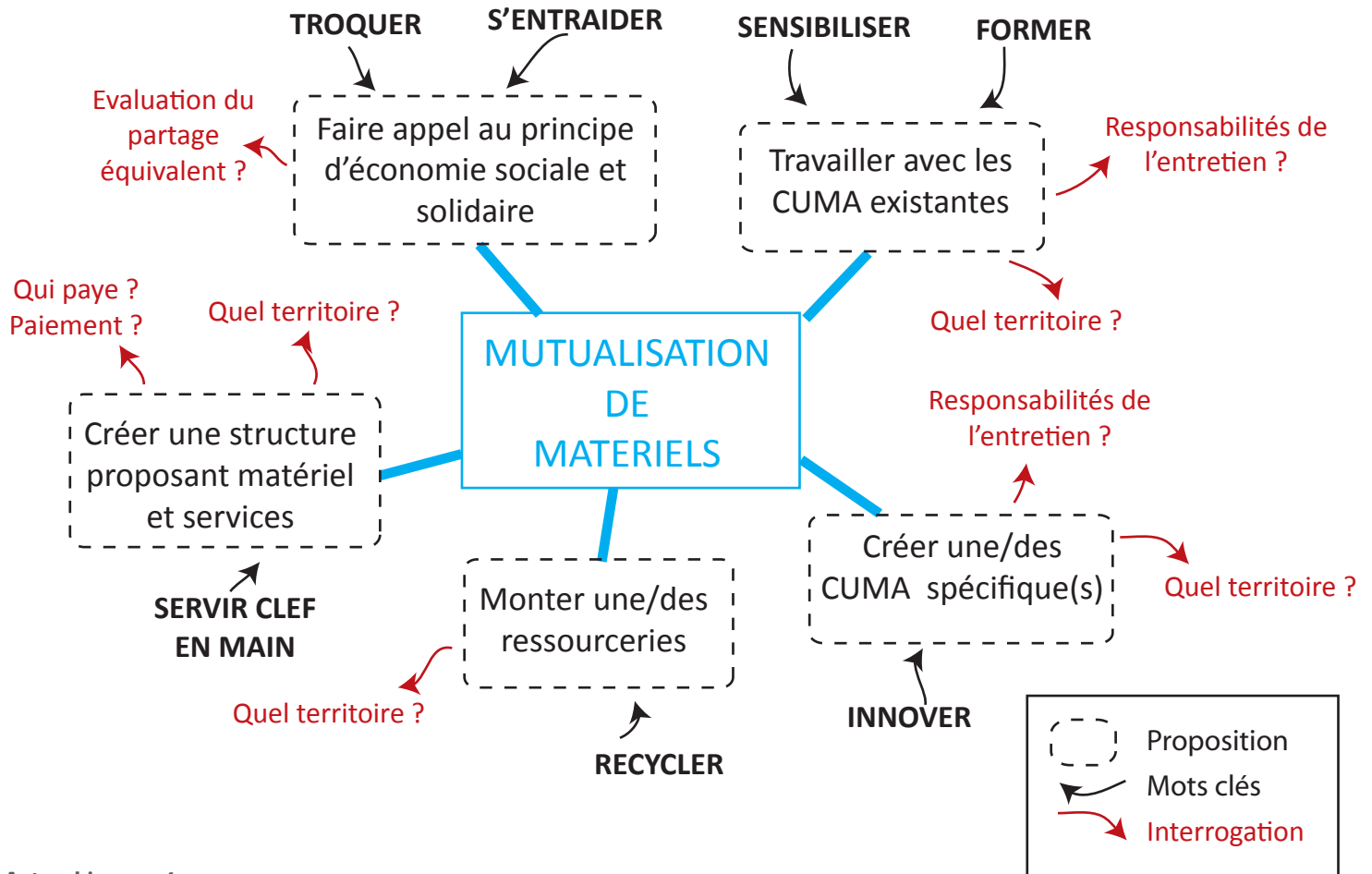
« Au terme de cet atelier, les circuits courts apparaissent bien comme une opportunité pour la valorisation des zones humides. Reste à trouver les moyens de médiation entre producteurs et consommateurs pour rendre explicite l'intérêt environnemental et par conséquent sociétal d'une gestion agricole vertueuse des zones humides. »

Atelier 2 : Vers une mutualisation de matériels adaptés à la gestion des milieux humides ?

Remarque : Cet atelier a été mené sous la forme d'un accélérateur de projet, méthode innovante consistant à favoriser les échanges entre les participants pour œuvrer collectivement à un projet individuel.

Avant de déterminer exactement quel type de structure pourrait répondre à la demande, il sera nécessaire de réaliser un état des lieux (questionnaire, réunion publique,...), de réfléchir au matériel concerné par le projet (léger et/ou lourd, entretien/restauration), aux spécificités de chaque territoire et d'envisager la communication afférente (plateforme internet, plaquette,...).

En termes de structure porteuse, le schéma suivant synthétise les premières propositions abordées en séance, en précisant les mots-clés et les interrogations à traiter.



Atelier 4 : Eau et patrimoine

L'atelier « Eau et patrimoine » s'est articulé autour d'interventions variées allant du patrimoine culturel au patrimoine bâti et naturel.

Ainsi, un groupe de chanteurs dirigés par **Françoise Etay de la section traditionnelle du Conservatoire de musique de Limoges** a chanté une partie de son répertoire sur l'eau et les rivières. Nombreuses sont les chansons qui parlent des rivières car les usages étaient nombreux et indispensables. Ainsi, les chansons interprétées sont allées du flottage du bois sur la Dordogne aux moulins utilisant la force de l'eau pour mouliner le grain.

Puis, **Jean-Marie Caunet de l'Institut d'Etudes Occitanes** a déroulé le fil de l'étude ethno-linguistique qu'il a menée sur l'eau et ses usages sur la Montagne limousine. Ce secteur regroupe de nombreuses sources dont celles de la Vienne, la Creuse, le Thaurion, plusieurs affluents de la Dordogne. Ainsi l'eau est très présente et maîtrisée depuis longtemps par des réseaux de levades permettant d'irriguer les prairies et faire pousser l'herbe. De nombreux petits bâtiments tels que des moulins, lavoirs, fontaines, pêcheries et ponts planches ont été construits.

Enfin, **Cécilia Malraison** a abordé les problématiques liées à l'abandon d'éléments du patrimoine bâti qui peuvent parfois nuire au patrimoine naturel. Les exemples exposés concernaient une ancienne levade ayant détourné un cours d'eau et se terminant par une chute d'eau infranchissable pour la truite fario, espèce emblématique de nos ruisseaux, ou un seuil de moulin non entretenu et dont les vannes restent fermées, lui aussi infranchissable pour la truite. Par une présence régulière sur le terrain, les techniciens et élus en charge des cours d'eau, peuvent trouver les solutions adaptées à chaque situation.



Levade

Qu'avez-vous pensé de ces rencontres ?

Yoann Brizard, Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne



Les rencontres du réseau zones humides sont une belle opportunité pour débattre tant de sujets de fond, de principes fondamentaux et d'enjeux assez globaux comme des rappels de définitions et d'intérêts des zones humides sur la ressource en eau, que de sujets très particuliers comme les recherches scientifiques, les suivis des sites ou pratiques singulières.

L'intérêt de ces rencontres réside encore dans la diversité des participants entre scientifiques, collectivités, propriétaires ou exploitants agricoles.

Même si la météo n'a pas été clémente pour une participation massive, les échanges courtois ont été riches avec des avis différents en raison des expériences des un(e)s et des autres. Ils aboutissent généralement à des conclusions consensuelles où les zones humides peuvent présenter des inconvénients de gestion mais tellement des points positifs quand le raisonnement s'élargit à une plus grande échelle que son unique bien.

Il reste que les participants à ces journées sont souvent convaincus et que la disparition des zones humides continue dans un contexte de modification climatique notable où l'Eau va devenir une richesse encore plus importante !

Cécilia Malraison, Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays Monts et Barrages



Ces rencontres ont été riches et denses, et ont permis de mettre en avant les partenariats et complémentarités entre tous les acteurs concernés par la gestion des milieux aquatiques et des zones humides.

Il me semble que la parole aurait pu être davantage accordée aux propriétaires et gestionnaires des parcelles humides, notamment dans les retours d'expériences de fin de journée, afin de valoriser encore plus les solutions techniques, les pratiques, les difficultés des adhérents, etc.

Ce que je trouve appréciable, c'est l'état d'esprit dans lequel ont lieu les échanges, où chaque intervenant a la même légitimité à venir partager son savoir et ses expériences. Les scientifiques peuvent nous aider à prendre du recul sur les pratiques de gestion et à acquérir des connaissances, quand les acteurs de terrain mettent en avant des aspects plus concrets et du bon sens.

La mairie de Saint-Bonnet-Briance nous a réservé un accueil chaleureux, faisant oublier la tempête au-dehors. L'organisation principale revenant au CEN, on ne pouvait pas être déçus par la qualité du repas et des boissons, qui ont tenu toutes leurs promesses ...

Des animateurs à votre service !

Coordination : Erwan Hennequin - 05 55 03 98 23
ehennequin@conservatoirelimousin.com

Nicolas Lhéritier - 05 55 32 46 72

à l'antenne du CEN à Bujaleuf

nlheritier@conservatoirelimousin.com

Olivier Rasclé - 05 55 03 98 21 (Corrèze)

au CEN Limousin à Saint-Gence

orascle@conservatoirelimousin.com

Thomas Jouillat - 05 55 03 98 23 (Creuse)

au CEN Limousin à Saint-Gence

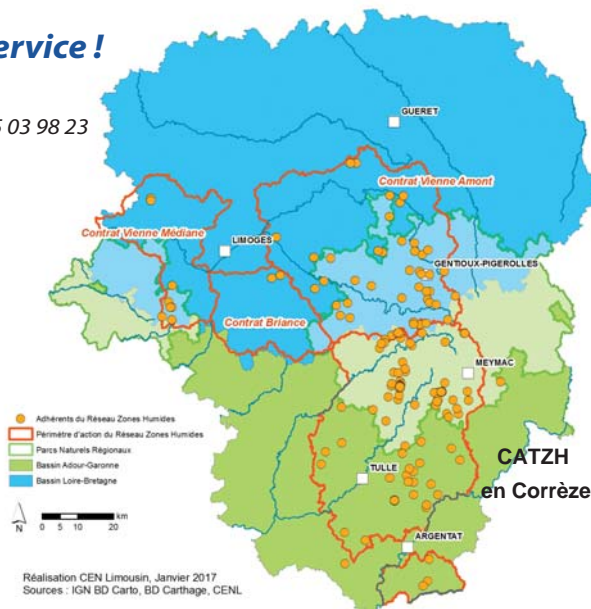
tjouillat@conservatoirelimousin.com

Fabienne Nauwynck - 05 55 03 09 03

(Vienne médiane)

au CEN Limousin à Saint-Gence

fnauwynck@conservatoirelimousin.com



Réalisation CEN Limousin, Janvier 2017
Sources : IGN BD Cartho, BD Carthage, CENL

Pour en savoir plus sur le Groupe mammalogique et herpétologique :

<http://gmhl.asso.fr/>

Pour télécharger la liste rouge des oiseaux du Limousin :

http://www.limousin.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Liste_Rouge_de_s_Oiseaux_du_Limousin_2015_finale-1.pdf

En savoir plus sur les circuits courts

<http://www.proximites-obs.fr/>

<http://www.unilim.fr/geolab/observatoire-des-circuits-courts/>

Avec la participation financière de :



6 ruelle du Theil - 87510 Saint-Gence
Tél : 05 55 03 29 07 - Fax : 05 55 03 29 30
info@conservatoirelimousin.com
www.conservatoirelimousin.com

Rédaction : V. Blot, M. Bonhomme, Y. Brizard, J. Dellier, E. Hennequin, N. Lhéritier, C. Malraison, O. Rasclé
Conception : CEN Limousin - Photos : CEN Limousin
Bulletin destiné aux adhérents du Réseau Zones Humides.
Imprimé en 300 exemplaires sur du papier recyclé.